



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Numéro du produit MCC-AXLL, MCC-AXLG, MCC-AXLP, MCC-AXLD, MCC-AXLGL, MCC-AXLGG

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Agent de nettoyage.

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur MICROCARE LLC

Fabricant MICROCARE LLC
595 John Downey Drive
New Britain, CT 06051
United States of America
CAGE: OATV9
Tel: +1 800-638-0125, +1 860-827-0626
techsupport@microcare.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence INFOTRAC 1-800-535-5053 (CANADA et U.S.A.)
1-352-323-3500 (from anywhere in the world)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Statut réglementaire du SIMDUT Ce produit a été classifié selon les critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux et la FDS contient toute l'information qui y est requise.

Dangers physiques Liq. Inflam. 3 - H226

Dangers pour la santé Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2A - H319 Tox. Asp. 1 - H304

Dangers environnementaux Non Classifié

Physicochimique Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au ras du sol et s'accumuler au fond des récipients.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H226 Liquide et vapeur inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant. P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.
Renseignements supplémentaires pour l'étiquette	Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Réservé aux installations industrielles.
Contient	NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ; NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION B

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ; NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION B Numéro CAS: 64742-48-9	30-60% Trade secret
Classification Liq. Inflam. 3 - H226 Tox. Asp. 1 - H304	

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

1-propoxypropan-2-ol Numéro CAS: 1569-01-3	30-60% Trade secret
Classification Liq. Inflam. 3 - H226 Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2A - H319	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

Commentaires sur la composition Ne s'applique pas.

Composition

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Consulter un médecin si les malaises persistent. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. Consulter un médecin si les symptômes sont graves ou s'ils persistent.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Rincer avec de l'eau.
Contact oculaire	Rincer avec de l'eau. Ne pas frotter l'œil. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Protections des secouristes	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
Orale	Peut provoquer une irritation. Risque d'apiration en cas d'ingestion. L'accès aux poumons suite à une ingestion ou un vomissement peut provoquer une pneumonie chimique.
Contact cutané	Rougeur. Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter selon les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Le produit est inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Agents extincteurs inappropriés Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Risque d'incendie ou d'explosion si le ruissellement consécutif à la lutte contre les incendies se retrouve dans les égouts.

Produits de combustion dangereux La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernées de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé. Évacuer les lieux. Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Méthodes de nettoyage

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Empêcher le matériel de pénétrer dans les espaces clos, à cause des risques d'explosion. Absorber les petites quantités avec des essuie-tout et évaporer dans un endroit sécuritaire. Une fois l'évaporation terminée, placer le papier dans un récipient qui convient à l'élimination des déchets, puis sceller en toute sécurité. Déversements Majeurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et absorber avec une vadrouille. Alternativement, ou si insoluble dans l'eau, absorber le déversement avec une matière inerte, sèche et placer dans un récipient convenable à l'élimination des déchets. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que la matière déversée. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Ne pas réutiliser les récipients vides.

Conseils sur l'hygiène du travail en général Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver à l'écart des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés.

Classe de stockage Entreposage pour matières liquides inflammables.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

Reference to other sections. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir un système adéquat de ventilation. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. S'il y a danger d'inhalation, il est préférable de porter un masque couvre-visage complet.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. S'assurer que les gants conservent leurs propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies par le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration. Des changements fréquents sont recommandés.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protection des voies respiratoires

S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Liquide clair. Incolore.
Odeur	Hydrocarbures.
Seuil olfactif	Aucune information disponible.
pH	Ne s'applique pas.
Point de fusion	Aucune information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	149 - 193°C/300 - 380°F @ 101.3 kPa

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Point d'éclair	44°C/111°F Tag à creuset fermé.
Taux d'évaporation	Aucune information disponible.
Facteur d'évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 12.7 %(V) Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 2.0 %(V)
Tension de vapeur	0.27 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	5.0
Densité relative	0.82 @ 25°C
Masse volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible.
Température de décomposition	Aucune information disponible.
Viscosité	Aucune information disponible.
Global Warming Potential (GWP)	
Surface tension	
Indice de réfraction	Aucune information disponible.
Particules d'une taille	Ne s'applique pas.
Poids moléculaire	Ne s'applique pas.
Volatilité	100%
Concentration de saturation	Aucune information disponible.
Température critique	Aucune information disponible.
Composé organique volatile	Ce produit contient au maximum 785 g/litre de COV.
Heat of vaporization (at boiling point), cal/g (Btu/lb)	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
Risques de réactions dangereuses	Les matières suivantes peuvent réagir fortement avec le produit: Agents comburants.

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Prévenir toute électricité statique et formation d'étincelles.
Matières incompatibles	Matières comburantes. Acides - comburants.
Produits de décomposition dangereux	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données animales Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Cancérogénicité selon le CIRC

Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Tox. Asp. 1 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration des voies respiratoires. Une pneumonie peut se produire si la vomissure contenant des solvants se retrouve dans les poumons.

Renseignement généraux

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation

Aucun symptôme spécifique n'est connu.

Orale

Peut provoquer une irritation. Risque d'aspiration en cas d'ingestion. L'accès aux poumons suite à une ingestion ou un vomissement peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact cutané

Rougeur. Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition

Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

Organes cibles

Pas d'organe cible connu.

Symptômes médicaux

Le gaz ou la vapeur à forte concentration peut irriter le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausée, vomissement. Irritation cutanée. Mal de tête. Étourdissement.

Considérations médicales

Troubles de la peau et allergies.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ; NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION B

Toxicité aiguë - par inhalation

Toxicité aiguë par inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 5 000,0

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 5 000,0

12. Données écologiques

Écotoxicité

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

Données écologiques relatives aux ingrédients

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ; NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION B

Écotoxicité

Le produit n'est pas prévu d'être toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité

Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation

La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Données écologiques relatives aux ingrédients

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ; NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION B

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Phototransformation	Aucune réaction importante avec l'eau.
Stabilité (hydrolyse)	Aucune réaction importante avec l'eau.
Biodégradation	Intrinsèquement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Aucune information disponible.

Données écologiques relatives aux ingrédients

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ; NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION B

Coefficient de partage Aucune information disponible.

Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée n'est disponible.

Données écologiques relatives aux ingrédients

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ; NAPHTA HYDROTRAITÉ À POINT D'ÉBULLITION B

Mobilité Ne s'applique pas.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

Méthodes d'élimination Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable.

14. Informations relatives au transport

Général Les exigences relatives au marquage et à l'étiquetage du paquet varient en fonction du mode de transport. En cas d'incertitude sur les marques appropriées et l'étiquetage, appelez MicroCare pour obtenir de l'aide.

Nota pour le transport routier LIQUID CLEANING COMPOUND N.O.S. NOT D.O.T REGULATED PER 49 CFR 173.150 (f)

Numéro ONU

Numéro ONU (IMDG) 1993

Numéro ONU (OACI) 1993

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD)	LIQUID CLEANING COMPOUND N.O.S NOT D.O.T REGULATED PER 49 CFR 173.150 (f)
Désignation officielle de transport (IMDG)	UN1993, Flammable Liquid, N.O.S (1-propoxy-2-propanol and mixed aliphatic hydrocarbons), 3, III
Désignation officielle de transport (OACI)	UN1993, Flammable Liquid N.O.S. (1-propoxy-2-propanol and mixed aliphatic hydrocarbons), 3, III
Désignation officielle de transport (DOT)	LIQUID CLEANING COMPOUND N.O.S NOT D.O.T REGULATED PER 49 CFR 173.150 (f)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe/division de l'OACI 3 Flammable Liquid

Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de l'OACI III

15. Informations sur la réglementation

Document d'orientation Workplace Exposure Limits EH40.
Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Présent.

États-Unis (TSCA) 12(b)

Non énumérés à la liste.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International.
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
CAS: Chemical abstracts service.
ATE: Estimation de la toxicité aigüe.
CL₅₀: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.
DL₅₀: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.
CE₅₀: Concentration efficace médiane.
PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

Abréviations et acronymes reliés à la classification Liq. Inflam. = Liquides inflammables
Tox. Asp. = Danger par aspiration
Irrit. Yeux = Irritation oculaire
Irrit. Peau = Irritation cutanée

Conseils relatifs à la formation Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

Date de la révision 2021-06-03

Révision 33

GENERAL PURPOSE DEGREASER, BULK

Date d'entrée en vigueur 2021-05-11

Numéro de la FDS BULK - AXL

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger intégrales H226 Liquide et vapeur inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.